



Compte-rendu de réunion du Comité directeur le mercredi 5 novembre 2014

Etaient présents : Didier BELTRAN Hélène DAVIT
 Thierry CAPÉLAN Jean-Marie VIALA
 Claude CHAMP Serge GUENNEAU
 Bernard DAVIT

Secrétaire de séance : Thierry

Lieu : Gignac (chez J.M. VIALA)

Début de la Séance : 19 h

Plusieurs Points sont à aborder en vue de la préparation de l'AG 2014.

❖ Participation demandée pour les vols biplaces lors du WE découverte de l'activité, organisé par le club.

- Bruno fait remarquer par mail (en réaction au précédent CR de CD) que le prix des vols biplaces lors du WE découverte de l'activité de juin semble trop élevé ; le passage de 30 à 40 € avait été évoqué.
 - A la question : « Le club a-t-il le droit de faire payer une prestation » ? OUI dans le cadre d'une activité organisée par lui et dans le cadre d'une participation à la vie associative.
 - Une participation **minimum** de **30€** par passager sera donc demandée. Les tee-shirts seront proposés à la vente.
- Le fonctionnement ne change pas : 1 adhérent peut inviter 1 personne il peut y avoir plus d'invités, mais pas de garantie de passage pour eux.
- La question est posée de proposer une licence journée (licence fédérale) aux passagers ? La question n'est pas tranchée et doit être approfondie.

❖ Vols baptêmes faits hors WE découverte par des pilotes du club.

- Cas 1 : Un personne ou structure négocie avec le club et le club décide de la participation (30€/Vol).
- Cas 2 : Vol réalisé à l'initiative d'un pilote breveté hors du cadre du WE découverte organisé par le club. Les pilotes biplaces du club agissent librement avec leurs passagers dans le cadre d'un biplace associatif. Les passagers occasionnels peuvent donner de l'argent au club (sur leur propre initiative) s'ils veulent participer à la vie du club en s'adressant au président ou à un membre du bureau.

❖ Défraiement des pilotes pour le WE découverte. Comment faire ?

- Plusieurs options sont envisagées :
 - Révision groupée des ailes payée par le club ?
 - Frais kilométriques ?
 - Participation à la licence biplaceur ?

La solution de la participation à la licence biplaceur est retenue. Le CD estime à une douzaine (+/- 5) le nombre de pilotes participants au WE découverte. Le CD opte pour une somme forfaitaire à décider en fonction de la trésorerie du club.

❖ Faut-il préparer les journées biplace avec les pilotes concernés ?

Le CD s'interroge sur la pertinence d'une préparation du WE découverte par les pilotes biplace concernés. Ce questionnement est motivé par des préoccupations de sécurité. Plusieurs formules sont évoquées.

- Des vols biplaces réalisés en équipe de pilotes sur un même créneau en amont du WE découverte.
- Un briefing avec les pilotes bi quelques heures avant le lancement des vols.

Cette dernière proposition est adoptée. L'objectif du briefing est de préciser clairement et collectivement les points suivants :

- Conditions du début de l'activité (analyse des conditions).
- Organisation des décos et atterros.
- Rappel des règles de sécurité.
- etc...

Reste cependant que la décision de voler est la décision du pilote (commandant de bord).

❖ **Changement de banque**

- En 2013 le club a payé 73€ de frais bancaires. Le CD estime que cette somme n'est pas justifiée.
- Passage de la Banque Postale au Crédit Municipal (Ma tante, Le clou, Le Mont de Piété...).
- Proposition de changement de banque faite par Claude CHAMP (trésorier) avec souscription à une carte bancaire de 18€. Cette banque présente l'avantage de faire des avances sur des projets ciblés, de proposer une carte de paiement et de rémunérer le compte....

❖ **Augmentation de la cotisation d'adhésion au club**

Cette augmentation serait justifiée par la diminution des subventions (pas de subvention CNDS en 2014). Ce point sera abordé lors de l'AG en prévision de l'année suivante.

❖ **Rappel aux pilotes qui ont fait des stages de se signaler auprès du trésorier pour toucher la participation du club.**

❖ **Année électorale**

- Le président n'a pas reçu beaucoup de candidatures pour le renouvellement du comité directeur.
- Point sur les candidatures des membres actuels du bureau :
 - Bernard DAVIT se désengage
 - Jean-Marie VIALA se questionne
 - Les VAILHÉ -se désengagent
 - Claude CHAMP se représente
 - Serge GUENNEAU se représente
 - Hélène DAVIT se représente
 - Thierry CAPÉLAN se représente
 - Bruno ZAMMIT ?
 - Didier BELTRAN se représente
 - Philippe CANO et Marie-Hélène AYRAUD se représentent
 - Antoine PENCIOLELLI se représente

❖ **Un projet pour 2015**

- Relai multi activités (VTT, marche/course, parapente, canoë) au départ du Vissou ou du Salagou. Il faudra constituer un groupe de travail sur le sujet.

❖ **Les animations :**

- Se poser à Vissou.
- Sortir du Vissou.

❖ **Points divers**

- La tente du club (tunnel) qui vieillit doit être renouvelée. Des recherches sont en cours.
- Dates de stages.

❖ **Repas de l'AG**

Prix du repas 12€

- Crudités : Hélène (achat)
- Aligot saucisse : Choix du fournisseur à faire. Deux propositions > Hélène et Jean-Marie
 - Fournisseur de Paulhan
 - Jasse Larzou : 8 € 30 le kilo
- Salade verte (Hélène)
- Dessert : tartes (Pâtissier Paulhan : Hélène)
- Boissons ? Vin (Serge) 5l de blancs 15l de rouges
- Boissons apéro : Claude

Fin de la réunion : 21h15, puis repas !

CABRI'AIR

30, rue sus Castel 34230 PAULHAN

Tel : 06 78 64 36 03 Mail : serge.guenneau@cegetel.net